



Procès-verbal  
1<sup>re</sup> SÉANCE ORDINAIRE  
Conseil d'établissement – École Louise-Trichet  
17 octobre 2023 – 18h30

**PRÉSENTS :**

**Parents**

Sophie Robert  
Isabelle Renaud  
Jennifer Laperle  
Jessica Phipps  
Chantal Morin

**Conseil des élèves** (élèves 5e secondaire)  
Anaé Lambert

**Conseil des enseignants**

Benoît Bergeron  
Patrick Lepage  
Denise Hervé  
Marie Céleste Nelson

**Soutien professionnel**

Annie Côté  
Isabelle Ayotte

**Membre de l'OPP**

Isabelle Renaud

**Représentant(s) de la communauté**

Sorany Gagnon Nguong

Formant quorum sous la présidence de Mme Sophie Robert.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Madame Karine Galipeau, directrice

**SONT ABSENTS :**

Hélène Beaugrand Champagne (Parent)  
Philippe Roy (Élève)

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION / VÉRIFICATION DU QUORUM**

La Présidente, Sophie Robert, déclare la réunion ouverte. Il est 18h51. Le quorum est vérifié et formé.

**2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE**

Chantal Morin se porte volontaire. Accepté à l'unanimité.



**Procès-verbal**  
**1<sup>re</sup> SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Louise-Trichet**  
**17 octobre 2023 – 18h30**

**3. ÉLECTION PRÉSIDENT(E), VICE-PRÉSIDENT(E)**

Mme Sophie Robert se porte volontaire pour reconduire son rôle de présidente de l'assemblée cette année. Accepté à l'unanimité.

Mme Beaugrand-Champagne qui occupait le rôle de vice-présidente l'an dernier est absente aujourd'hui. Il est proposé d'attendre à la prochaine rencontre pour élire un(e) vice-président(e). Accepté à l'unanimité

**4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Bergeron que l'ordre du jour soit adopté. **Appuyé** par M. Patrick Lepage.

L'ordre du jour est adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Nomination d'un(e) secrétaire
3. Élection président(e), vice-président(e)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (27 juin 2023)
6. Parole au public
7. Régie interne
8. Calendrier des rencontres
9. PTRDI (Acte d'établissement)
10. Sorties éducatives
11. Points d'information/rapports
  - 11.1. Direction
  - 11.2. OPP (Liste des membres)
  - 11.3. Suivi sur le budget (budget de fonctionnement du CÉ, surplus/déficit)
  - 11.4. Personnel enseignant
  - 11.5. Élèves
  - 11.6. Déléguée au comité central de parents
  - 11.7. Membre de la communauté



Procès-verbal  
1<sup>re</sup> SÉANCE ORDINAIRE  
Conseil d'établissement – École Louise-Trichet  
17 octobre 2023 – 18h30

- 11.8.      Projet éducatif
- 12. Varia – Points divers
- 13. Levée de la réunion

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION (27 juin 2023)**

M. Bergeron souhaite qu'une modification soit effectuée au procès-verbal du 27 juin sur le projet éducatif. M. Bergeron souhaite ajouter qu'il était dissident. Le procès-verbal indique que certaines personnes étaient contre sans spécifier lesquelles. Il souhaite donc que son nom soit ajouté indiquant qu'il a voté contre.

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Annie Côté que le procès-verbal du 27 juin 2023 soit adopté avec la modification ci-haut mentionné. **La proposition EST APPUYÉE** par Mme Sophie Robert.

**6. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun

**7. RÉGIE INTERNE**

Le document de régie interne a été partagé aux membres du CÉ. Il **EST PROPOSÉ** par Mme Isabelle Renaud d'ajouter un point de suivi à la prochaine rencontre de novembre afin de laisser le temps à tous de consulter le plan de régie interne. La **PROPOSITION EST APPUYÉE** par Mme Sophie Robert.

**8. CALENDRIER DES RENCONTRES**

Les rencontres du CÉ auront lieu les mardis. Toutefois, les rencontre du comité central de parents du CSSDM ayant lieu aussi les mardis, il semble que le 27 février pourrait être un conflit potentiel. Les membres du conseil d'établissement acceptent de déplacer la rencontre du 27 février au 28 février pour éviter un potentiel conflit.

**La PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



**Procès-verbal**  
**1<sup>re</sup> SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Louise-Trichet**  
**17 octobre 2023 – 18h30**

**9. PTRDI (Acte d'établissement)**

Acte d'établissement : 606 élèves

308 locaux à usage commun

Lecture de l'acte d'établissement avec le CÉ.

Le CÉ approuve l'utilisation des locaux pour l'usage tel que décrit dans l'acte d'établissement.

Toutefois, il apparaît que le parc Liébert est cité sur l'acte d'établissement de l'école Edouard-Montpetit pour le terrain de baseball.

Conséquemment, le CÉ propose d'ajouter le parc Liébert sur l'acte d'établissement de l'école Louise-Trichet pour le volet aventure plein air.

Dans le même ordre d'idée, M. Bergeron aimerait savoir si les élèves rapportent des insatisfactions par rapport à l'école, insatisfactions qui pourraient être mentionnées dans le rapport de l'acte d'établissement.

Les parents ne rapportent aucune insatisfaction mais un membre élève soulève l'espace casier au 3<sup>ème</sup> étage qui est insuffisante pouvant causer des risques pour la sécurité des élèves. Ce point est connu de l'établissement scolaire et le manque d'espace a d'ailleurs été rapporté clairement dans l'acte d'établissement de l'an dernier.

Il est prévu que l'année prochaine, il y aura installation de modulaires dans la cour d'école.

**10. SORTIES ÉDUCATIVES**

Le Canevas des sorties éducatives a été modifié et est maintenant dans Excel. Toutes les sorties présentement inscrites au calendrier sont déjà validées.

Lorsqu'il n'y a pas de coût associé à une sortie, c'est que l'activité est gratuite ou le coût n'est pas encore connu. Le coût de base pour le cours aventure plein air est de 150\$ environ pour les parents.

Point soulevé par le membre étudiant au sujet du transport en autobus de la ville. L'école demande aux élèves qui ont une carte OPUS de l'utiliser alors que les autres reçoivent des billets d'autobus payés par l'école.

La direction reconnaît qu'il pourrait être spécifié que la consigne s'applique uniquement aux détenteurs de carte OPUS mensuelles. La directive pourrait être transmise par les représentants de classes mais aussi par les professeurs concernés.

À noter que le ministère de l'éducation finance 2 sorties par année par élève, soit environ 16 000 \$. L'école Louise-Trichet offre un éventail de sorties.

Les sorties au théâtre Denise Pelletier pour les secondaires 4 et 5 sont renouvelées année après année.



**Procès-verbal**  
**1<sup>re</sup> SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Louise-Trichet**  
**17 octobre 2023 – 18h30**

## **11. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS**

### 11.1- Direction

Cette année, il y a beaucoup de nouveaux membres du personnel et une grande partie sont arrivés dans les premiers jours de classe. Il manque toujours des techniciens de travaux pratique et un surveillant d'élève. Les postes sont affichés à l'externe.

Malgré le fait qu'il y a beaucoup de nouveau personnel, l'ambiance dans l'école est très bonne. C'est une belle surprise. Rappel que le directeur adjoint a aussi quitté l'année dernière.

M. Bergeron rappelle que le ministre de l'Éducation a annoncé qu'il fallait un adulte par classe. Est-ce que la même logique s'applique au personnel de soutien comme les techniciens en travail pratique? Mme Karine Galipeau soutient que la première ligne d'intervention est Le corp professoral.

M. Bergeron mentionne qu'une personne avec un titre différent pourrait sûrement aider au montage/ démontage des laboratoires.

En effet, Mme Sophie Robert indique qu'elle a déjà été témoin d'une situation où une secrétaire remplissait aussi le rôle de surveillante d'élève.

### 11.2. OPP (Liste des membres)

Formation d'un comité pour le suivi pédagogique. Mme Renaud est aussi membre OPP.

### 11.3. Suivi sur le budget (budget de fonctionnement du CÉ, surplus/déficit)

Nous avons fini à l'équilibre : 362\$ de surplus.

### 11.4. Personnel enseignant

M. Patrick Lepage réitère le message de Mme Galipeau disant que L'équipe-école est une belle équipe cette année et que malgré la menace d'une grève qui plane, l'ambiance est excellente.

M. Bergeron mentionne qu'il n'y a pas de de délégué voté par le corps professoral au CÉ pour parler au nom des autres professeurs.

### 11.5. Élèves



**Procès-verbal**  
**1<sup>re</sup> SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Louise-Trichet**  
**17 octobre 2023 – 18h30**

Il n'y a pas eu de réunions des représentant d'élèves. Il y a plusieurs activités qui ont été identifiées par les secondaires 5 pour le financement de leur bal. Le Bazar en est un. Plus d'information à venir. C'est la technicienne en loisir qui va chapeauter le bazar.

11.6. Déléguée au comité central de parents

Mme Chantal Morin sera le délégué au comité central de parents du CSSDM pour 2023-2024. Mme Sophie Robert sera le substitut.

La prochaine rencontre aura lieu le 24 Octobre 2023 pour l'assemblée générale. Pour l'occasion, Mme Dominique Paillé, protectrice régionale de l'élève sera présente.

Mme Pascale Gingras, directrice générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement sera présente à la plupart des rencontres prévue au calendrier 2023-2024 pour répondre aux questions des parents délégués au Comité central de parents.

11.7. Membre de la communauté : Sorany Gagnon Nguong

Réaménagement du local B005 pour les élèves de secondaire 5. Ce local sert actuellement de débarras, entreposage de manuel scolaire, etc.

Dans les prochaines semaines, il y aura une tournée des classes afin de recruter des élèves pour la mise en place de ce projet. Il y aura un ménage à faire dans le local mais aussi, il faudra penser au réaménagement, à la vocation souhaitée, la décoration, etc. Pour l'instant, un budget de 1000\$ est alloué mais il serait possible de prendre une partie du budget pour le projet de scène qui lui est prévu l'an prochain.

Le but est d'avoir un endroit conçu par les élèves pour les élèves. Les élèves volontaires, devront s'engager à donner environ 15h de bénévolat pour le projet. Ceci, incluant le ménage, le réaménagement du local, la décoration mais aussi le maintien de la propreté du local une fois le projet mis en œuvre.

M. Bergeron se demande si les meubles seront achetés en friperie ou du moins, il propose d'avoir un mobilier seconde main.

Il y a aussi un projet de laboratoire créatif pour l'art plastique. Plus de détail à venir.

11.8. Projet éducatif

Cette année, l'objectif du projet éducatif est de réfléchir aux moyens pour la mise en œuvre des objectifs défini l'an passé.



**Procès-verbal**  
**1<sup>re</sup> SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Louise-Trichet**  
**17 octobre 2023 – 18h30**

Il y a beaucoup de nouveaux intervenants et la journée pédagogique de novembre servira à débattre sur les moyens d'y arriver.

Mme Sophie Robert soutient que le projet éducatif est un combat pour Mme Beaugrand-Champagne. Le CÉ demande un suivi plus serré et plus de transparence dans les discussions pour éviter de se retrouver dans la même situation que l'an dernier où les objectifs devaient être adoptés rapidement avec peu de mise en contexte. À discuter aussi avec l'OPP aussi.

Lors du CÉ de décembre, plus d'information sera partagé aux membres.

## **12. VARIA – POINTS DIVERS**

Friperie :

Il est suggéré par Mme Robert d'ouvrir la Friperie en soirée pour permettre aux parents de passer au besoin.

La Friperie est présentement ouverte aux élèves le midi de 11h30 à 12h30.

On pourrait indiquer dans les communications quelles sont les heures d'ouvertures de la Friperie. Les parents pourraient aussi en profiter pour récupérer des objets dans le bac des objets perdus.

Budget de fonctionnement du CE :

400\$ - à chaque année les surplus sont remis aux finissants.

Horaire des récupérations le matin :

Nouveau de cette année. Les récupérations le matin ne sont pas optimales pour les jeunes qui habitent loin. Il est recommandé d'en parler directement avec les professeurs concernés.

Aide aux devoirs/ tutorat :

L'aide aux devoirs est supporté par l'organisme Succès Scolaire.

## **13. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par la présidente à 20 :06

---

Présidente

---

Directrice